

Formulaire de renseignement à adresser à la
Lyonnaise des eaux accompagné des pièces
demandées.

Transmettre une copie à votre mairie.



LYONNAISE DES EAUX
AGENCE DE LANGRUNE SUR MER
CHEMIN DU GRAND CLOS
14830 LANGRUNE SUR MER

Commune :

Date :

INTERCOM BALLEROY LE MOLAY LITTRY
Service Public d'Assainissement Non Collectif

Contrôle de conception et d'implantation d'une installation d'assainissement non collectif

Date de la demande de permis de construire :

Numéro de permis de construire :

Section cadastrale et numéro de parcelle :

Adresse de la parcelle :

Nom et prénom du demandeur :

Adresse :

☎ : Code postal: Commune :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

☎ : Code postal: Commune :

PIECES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

A fournir obligatoirement (cocher les pièces fournies)

- Le présent formulaire dûment complété (4 pages)
- Un plan de situation de la parcelle
- Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur base cadastrale (selon prescriptions en page 2)
- Une étude ou description et dimensionnement de la filière d'assainissement non collectif comprenant :
 - le pré traitement : fosse toutes eaux, fosse septique, bac à graisse, préfiltre
 - le traitement : tranchées superficielles, filière non drainée, drainée...
 - la superficie nécessaire, longueur de chaque drain
 - le système d'évacuation, le cas échéant, après traitement
 - l'évaluation des contraintes topographiques pouvant influencer le choix de la filière d'assainissement non collectif (poste de relevage nécessaire, pente trop importante)
- Un plan en coupe de la filière et de l'habitation (ses caractéristiques p.3)

De manière facultative

Une étude de sol est recommandée pour caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques. Elle comporte : Sondages à la tarière test(s) de perméabilité trou au tractopelle

NATURE DU PROJET

- CONSTRUCTION NEUVE RESTAURATION D'HABITATION

REALISATION DU PROJET

Nom du concepteur :

Coordonnées :

☎ : Code postal: Commune :

Nom de l'installateur :

Coordonnées :

☎ : Code postal: Commune :

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

- Habitation individuelle Autre usage (préciser)
- Résidence principale Résidence secondaire

NOMBRE DE CHAMBRES :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

A compléter par le demandeur	Cadre réservé à la Lyonnaise	
<p><u>TERRAIN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Superficie totale de la parcelle :m² • Superficie disponible pour l'assainissement :m² • Nature de cette surface disponible (<i>bois, prairie...</i>) ? • Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement <input type="checkbox"/> faible (<5%) <input type="checkbox"/> moyenne (5 à 10%) <input type="checkbox"/> forte (>10%) • Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur le terrain ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N • Si oui, est-il destiné à la consommation humaine ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N • Si oui, indiquer sa distance par rapport au dispositif de traitement : m (>35 m ? (<i>arrêté du 06/05/1996</i>)) <p><u>DESTINATION DES EAUX PLUVIALES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> réseau de surface (fossé, caniveaux, noue...) <input type="checkbox"/> infiltration sur la parcelle <input type="checkbox"/> rétention (cuve, mare...) <input type="checkbox"/> autre, préciser <p>RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains) est interdit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La superficie disponible et l'occupation du sol pour le dispositif sont-elles suffisantes ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N ▪ Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N ▪ La filière est-elle dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N ▪ Y a-t-il des contraintes discriminatoires dans la définition du périmètre de protection ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N 	

ETUDE REALISEE SUR LE TERRAIN

A compléter par le demandeur	Cadre réservé à la Lyonnaise	
<p><u>ETUDE DE SOL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude a-t-elle été réalisée ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N • Le sol est-il favorable au traitement des eaux usées domestiques ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI sous réserves <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> NE SAIT PAS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une étude a-t-elle été réalisée ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N ▪ Si non, la connaissance du sol est-elle suffisante pour contrôler le projet ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N 	

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET

	Cadre réservé à la Lyonnaise	
<p><u>PLAN DE MASSE DU DISPOSITIF AU 1/200 OU 1/500</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le plan de masse fourni, doivent être schématisés le plus clairement possible : <ul style="list-style-type: none"> • l'habitation • La sortie des eaux usées de l'habitation • Le pré traitement (fosse toutes eaux ou fosse septique dans le cas d'une réhabilitation) et la ventilation associée • Le traitement (épandage, filtre...) / Le cas échéant, le rejet des eaux traitées • Les arbres, arbustes, haies, jardin et autre végétation, • Les surfaces imperméables ou destinées à l'être (terrasse, allées) • Les bâtiments annexes (garage, piscine...) • Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle (si présents) • Les axes de circulation (voies de passage des véhicules) • Les cours d'eau, fossé, mare, etc. (si présents) • Le système d'évacuation des eaux de pluie • Les cavités souterraines (si présentes) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le plan de masse est-il fourni ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N - Si oui, les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet ? <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N 	

A NOTER

Pour le contrôle de la conformité de l'installation, à l'achèvement de la mise en place du système d'assainissement, ne pas oublier d'avertir le représentant du SPANC 10 jours avant, afin qu'il puisse vérifier la bonne exécution des travaux.

Cette opération devra être effectuée avant le remblaiement

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous,
contacter le technicien Laurent MIGNON au 06.73.19.44.15

Avis du contrôleur

▪ **Respect des distances minimales du traitement :**

/ habitation >5m

O N

/ limite de parcelle >3 m

O N

/ végétation >3 m

O N

Avis favorable

La filière d'assainissement projetée est conforme aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.

La réalisation de la filière d'assainissement doit respecter le projet validé, la norme AFNOR DTU 64.1 la réglementation en vigueur.

Avis défavorable :

La filière d'assainissement n'est pas adaptée aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à : _____ , le _____
Nom et signature du contrôleur